



## **Banque Populaire - Caisses d'Epargne l'opinion abusée, la démocratie bafouée ! Propositions aux Députés et Sénateurs dernier rempart de la démocratie coopérative...**

### **COMMUNIQUE** **Dossier de presse** **4 mai 2009**

#### **contact**

Sylvie Mayer - Jean Pierre Caldier  
[guideeconomieequitable@gmail.com](mailto:guideeconomieequitable@gmail.com)

**Le 26 février 2009**, malgré les titres de la majorité des médias, **il n'y a pas eu de fusion des deux banques coopératives.**

Seul évènement, la nomination d'une même personne à la tête des trois entités bancaires. L'Ecureuil, Banque Populaire et Natixis.

7 millions de françaises et français sociétaires de l'Ecureuil et des Banques Populaires vont être spoliés de leurs droits de propriétaires de coopératives par une atteinte au principe fondateur de l'économie sociale : la démocratie, une personne = une voix. C'est sur ce principe qu'ont été fondés 60% du système bancaire français, 30% du système assurantiel et 50% du système complémentaire de santé via les mutuelles.

Au Crédit Lyonnais, les dirigeants étaient nommés par l'Etat. Le coût pour les françaises et les français fut de 100 milliards. A l'Ecureuil et aux Banques Populaires les dirigeants sont élus par les sociétaires ou leurs représentants. Une fois encore, tous les français vont « payer », pour éponger les milliards perdus dans la spéculation. Les actifs toxiques de Natixis dépasseraient déjà les 50 milliards.

**La démocratie est désormais entre les mains de nos 577 députés et 343 sénateurs.** C'est par la loi que sont nées les deux banques dans leur statut coopératif, c'est par la loi que se fera la nouvelle banque : une société anonyme qui concernera 34 millions de français.

**Le 15 avril 2009, le Conseil des Ministres a adopté le projet de loi** qui sera étudié et voté selon la procédure d'urgence au Parlement.

**Députés et sénateurs ont commencé leurs auditions. Dans quelques jours commencera le travail en commission. Les parlementaires sont désormais seuls garants du statut coopératif et de sa démocratie.**

Ils sont devant un choix qui va engager la finance en France pour de nombreuses années. Ils peuvent voter la loi sans conditions particulières et laisser la porte ouverte à de nouvelles spéculations, dérives financières et antidémocratiques. Ils peuvent aussi modifier le projet de loi avec des conditions pour permettre la construction d'un outil financier au service des personnes et de la collectivité et basé sur les valeurs coopératives et mutualistes, aujourd'hui oubliées par les dirigeants « élus » trop souvent cooptés.

Ils peuvent décider d'une banque transparente, orientée vers une économie équitable, respectueuse de l'environnement, soutenant le développement local. Ils peuvent faire émerger une banque citoyenne développant le logement social, l'emploi et sa pérennité, l'économie sociale. Ils peuvent décider d'une banque non spéculative protégeant l'épargne populaire.

**Pour une banque éthique, démocratique, équitable, à gouvernance coopérative, nous faisons des propositions** concrètes, immédiatement applicables. (Voir Lettre Ap2E mars/avril) - Une représentation des sociétaires, des salariés, et des clients dans l'organe central coopératif - Un pouvoir de décision sur les orientations stratégiques par des « référendums coopératifs » - Une vigilance permanente par des observatoires de la gouvernance coopérative auprès de toutes les instances nationales, régionales et locales - L'obligation d'un pourcentage d'investissements dans le social et l'économie sociale - L'application de la loi sur les Nouvelles régulations économiques, loi de communication sur les conduites sociales et environnementales des entreprises - La limitation des rémunérations et des mandats des dirigeants - Un plan progressif de mise en place de la parité femme/homme dans toutes les instances élues - L'organisation d'élections dans toutes les instances des 2 banques compte tenu de la gravité de la situation, des changements imposés par la loi, du nombre de françaises et de français concernés.

**« Agir pour Une Economie Equitable » Ap2E a interrogé les parlementaires et leurs groupes, les partis politiques, les syndicats, le Conseil économique, social et environnemental, les dirigeants de l'économie sociale et les associations d'actionnaires** sur ces propositions.

A quelques jours du vote de la loi leur silence est assourdissant. **Au 4 mai ont répondu** ou annoncé leur réponse  
Syndicats : CFTC - Partis politiques : Debout la République - Assemblées nationale : Parti socialiste et Député PS — Député Pcf - Sénat : Groupe UMP, Groupe CRC SPG

Vous êtes 7 millions de sociétaires de la Caisse d'Epargne et des Banques Populaires, 34 millions de clients. Pendant quelques jours encore, vous avez le pouvoir de faire bouger les choses en vous adressant, à vos parlementaires et élus locaux, à vos dirigeants de caisses locales et régionales, aux représentants locaux des partis et syndicats.

Sylvie Mayer - Jean Pierre Caldier [guideeconomieequitable@gmail.com](mailto:guideeconomieequitable@gmail.com)

<http://lalettreduguideeconomie.blogspot.com> - <http://guideeconomieequitablefusionbpce.blogspot.com/>

**Communiqué - Dossier de Presse**

Mai 2009

**Fusion Groupes Banques Populaires – Caisses d'Epargne**

2,8 millions d'investisseurs français ou non ont quasi perdu 95% de leur investissement,

7 millions de Françaises et de Français sociétaires (une personne = une voix) ont été victimes de la crise financière mais aussi d'une crise de la démocratie, donc spoliés de leur droit d'être informés et de décider du devenir de leur coopérative ou mutuelle.

34 millions de citoyennes et citoyens (sur 44 millions d'électeurs) sont concernés par cette fusion.

Contrairement à ce que pense la majorité des Françaises et des Français rien n'a été décidé le 26 février 2009, sauf la nomination d'un dirigeant à la tête des trois entités qui devraient fusionner. Le débat a été conduit sur la personne et non sur le fond. Trop nombreux sont ceux qui ont monté un rideau de fumée avec les trois nominations de François Pérol au sein des Groupes Banques Populaires et Caisses d'Epargne.

- Pourquoi ne nous ont-ils pas parlé des questions de fond, et surtout informé de leurs propositions?
- Pour les Françaises et les Français il convient de savoir si la loi a été respectée. Une enquête parlementaire s'impose pour les informer.
- Pourquoi n'ont-ils pas informé les Françaises et les Français qu'en définitive ce sont les Parlementaires qui décideront en leur lieu et place ?

En conséquence, nous avons émis un certain nombre de propositions ci-jointes en direction :

- des responsables de partis politiques
- des présidents de groupes parlementaires à l'Assemblée Nationale et au Sénat
- du Conseil Economique Social, environnemental
- du Conseil des entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale (CEGES)
- des huit syndicats représentés dans les banques
- des associations d'actionnaires minoritaires

**A leur convenance nous leur avons demandé de nous accorder un rendez-vous ou de nous donner par écrit la position précise de leur organisation sur chacune de nos propositions, pour nous permettre d'en dresser un tableau comparatif aux fins de diffusion et de publication.**

Sylvie Mayer - Jean Pierre Caldier [guideeconomieequitable@gmail.com](mailto:guideeconomieequitable@gmail.com)

En complément d'information nous pouvons, sur demande, vous adresser la Lettre Mars Avril 2009 du **Guide de l'Economie Equitable**

**En savoir plus**

**Fusion Banques Populaires Caisses d'Epargne**

<http://guideeconomieequitablefusionbpce.blogspot.com/>

**Espace presse**

<http://espacepresseguideeconomieequitable.blogspot.com/>

**SOMMAIRE** mars – avril 2009■ **S'Informer**

Caisse épargne,  
Banque Populaire [page 2](#)

*Coopératives, démocratie, solidarité.*

Caisse Epargne suite [page 3](#)

*Vers la banque universelle, 2006 la dérive, fonctionnement...*

Banque Populaire suite

*L'aventure capitaliste, fonctionnement*

« Universelles » après les banques  
les mutuelles d'assurances [page 4](#)

*Comment ont été associés les mutualistes à ces orientations classées « secret MACIF »?*

Natixis [page 5](#)

*Une filiale cotée en bourse qui échappe au contrôle de 7 millions de coopérateurs.*

CIFG [page 5](#)

*Depuis 2004 un outil pour spéculer, son premier grand actionnaire le Groupe Caisse d'Epargne.*

■ **Comprendre**

Conseil économique, social et  
environnemental [pages 6 - 7](#)

*Crise financière une analyse .*

Crise financière, gouvernance,  
mutualisme coopération [page 7](#)

*Charles Milhaud , le mandat de trop,, rémunération, mais toujours président d'Océor .*

■ **Proposer**

Et maintenant que vont-il faire?

*Une société anonyme à directoire et conseil de surveillance* [page 8](#)

**Nos propositions pour une banque éthique et coopérative** pages 8-9

■ **Agir ensemble pour une autre banque** [page 9](#)

*Au Conseil économique, social , au Parlement: 10 propositions pour une loi*

■ **Actualités** [page 10](#)

Pantouflage, Politique et Langue de Bois

L'Agenda du Guide de l'économie équitable

### Nos propositions:

#### Une banque éthique et coopérative pour 34 millions de Françaises et de Français

##### Conseil

##### économique social, environnemental

Le Conseil a adopté en Assemblée plénière le 26 février 2009, un avis sur la crise bancaire et la régulation financière. Une analyse suivie de 46 pages pour définir les conditions de retour à une situation saine.

→ *Nous proposons son auto saisine sur la situation des banques coopératives et mutualistes et sur la fusion des Groupes Banques Populaires et Caisse d'Epargne. Comment en préserver et améliorer le statut coopératif garant d'une démocratie participative pour 7 millions de Français. Comment permettre aux sociétaires de participer et décider des évolutions préconisées par le Conseil?*

##### Parlement

##### Assemblée Nationale - Sénat

##### Commission d'enquête [en savoir plus](#)

34 millions de Français sont concernés par la fusion des Groupes Banques Populaires et Caisses d'Epargne, 2,8 millions d'investisseurs français ou non ont quasi perdu 95% de leur investissement. L'Etat a décidé d'y engager l'argent des contribuables sous la forme d'acquisition d'actions, le Parlement va devoir légiférer sur cette fusion.

→ *Nous proposons qu'une commission examine*  
-l'ampleur des fonds perdus depuis 2006,  
-l'ampleur et la « qualité » des portefeuilles cantonnés, le montant des risques pour les années à venir avec l'expérience acquise au Crédit Lyonnais,  
-les conditions d'engagement vis à vis de la société CIFG aux USA puis son acquisition,  
-les conditions d'acquisition des sociétés privées désormais filiales, en particulier les sociétés Foncia et Nexitis.  
-la réelle capacité des sociétaires à intervenir dans les grandes décisions de leurs coopératives et mutuelles: Fusion Banque Populaire – Caisse d'Epargne / Recapitalisation Crédit Agricole / Accords Macif – Maif – Caisse d'Epargne.

##### Législation: 10 propositions pour une loi.

Parlementaires vous allez décider du sort des Groupes Banques Populaires et Caisses d'Epargne

-à la place de 7 millions de sociétaires (une personne une voix) victimes d'une crise financière, mais aussi d'une crise de démocratie,  
-et pour 34 millions de Françaises et de Français, plus d'un citoyen sur deux.

→ *Nous proposons 10 mesures pour plus de démocratie, vers une économie plus équitable, vers une gouvernance plus « coopérative »*

### Nos propositions:

#### Une banque éthique et coopérative pour 34 millions de Françaises et de Français Législation: 10 propositions pour une loi

*Nous proposons 10 mesures pour plus de démocratie, vers une économie équitable, vers une gouvernance plus « coopérative »*

##### Pour plus de démocratie

1. *Créer un organe central sous forme coopérative avec une réelle représentation des sociétaires des caisses locales, des salariés et des clients.*

2. *Donner le pouvoir de décider des orientations stratégiques aux sociétaires des caisses locales par un « référendum coopératif ».*

3. *Créer par la loi des « observatoires de la gouvernance coopérative », au niveau des instances nationales, régionales, locales. Un groupe de sociétaires par tirage au sort avec mission d'informer sur la tenue des engagements pris et le respect de l'éthique.*

4. *Organiser des élections généralisées dans toute les caisses locales suite aux milliards perdus, et la non consultation des sociétaires.*

*Mentionner dans la loi des éléments informatifs obligatoires à adresser aux sociétaires comme pour les assemblées générales de copropriétaires.*

*Prévoir des campagnes de candidature avec présentation des candidats et envoi de documents (cf élections politiques : cette nouvelle banque concernera 7 millions de Français.).*

##### Vers une économie équitable

5. *Préciser les missions et instruments financiers autorisés pour une banque éthique et mentionner expressément l'interruption des activités de compte propre et de produits dérivés déjà décidée.*

6. *Préciser un pourcentage d'investissements sociaux, solidaires, équitable comme dans le logement (20% de logement social). Nous proposons de 10 à 20%, le poids de l'économie sociale étant de 10 à 12% du PIB.*

7. *Rétablir une obligation de financement des PELS (Projets locaux de solidarité) et l'étendre à l'ensemble des banques gestionnaires de livrets A.*

##### Vers une gouvernance plus « coopérative »

8. *Appliquer la loi NRE (Nouvelles régulations économiques), loi d'information citoyenne, à toutes les entités d'un groupe dont au moins une structure (holding ou filiale) est cotée*

9. *Limiter les rémunérations par structure et le cumul des rémunérations dans un groupe. (cf plafonnement du cumul des indemnités des élus politiques (loi du 25 février 1992)*

10. *Introduire un plan progressif de mise en place*  
-de la parité dans les conseils à tous les niveaux,  
-d'une limitation à deux mandats électifs simultanés  
-d'une limitation à deux mandats de représentation d'une structure dans une autre structure.